

CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N° CA/2024-030 PORTANT ADOPTION DU BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE 2025

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 331-1 et suivants et R.331-23, R.331-38, R.331-40, R.331-41,

Vu le décret n° 2007-296 du 5 mars 2007 créant le Parc national de la Réunion,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (NOR:EFIXI205948D), notamment les articles 175 à 185,

Vu le rapport DIR-2024-025 de présentation du Budget Initial de l'exercice 2025,

Vu les tableaux budgétaires du Budget Initial de l'exercice 2025, notamment les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale annexés à la présente délibération.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE

Article 1 : les autorisations d'emplois :

* sous plafond pour 2025 sont de

82,2 ETP et

84,3 ETPT

* hors plafond pour 2025 sont de

10 ETP et

11 ETPT

Article 2 : les autorisations budgétaires suivantes :

- Des Autorisations d'Engagement (AE) pour

8 592 015,00 €

dont:

6 289 000,00 € personnel

2 135 415,00 € fonctionnement

26 000,00 € intervention

141 600,00 € investissement

- Des Crédits de Paiement (CP) pour

9 084 176,00 € dont:

6 289 000,00 € personnel

2 382 776,00 € fonctionnement

35 800,00 € intervention

376 600,00 € investissement

- Des prévisions de recettes pour

7 800 463,14 €

- Un solde budgétaire déficitaire de

- 1 283 712,86 €

Article 3 : Le Conseil d'Administration vote les prévisions comptables suivantes :

- Une variation de trésorerie de

- 1 549 688,86 €

- Un résultat patrimonial déficitaire de

963 887,00 €

- Une capacité d'autofinancement de

- 463 887,00 €

- Une diminution du Fonds De Roulement de

- 711 137,00 €

<u>Article 4:</u> Le Directeur de l'établissement public est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de La Réunion et qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

Adoptée à la Plaine-des-Palmistes, le 28 Novembre 2024



Date de transmission au Commissaire du Gouvernement	50	/12	12024
Date de non opposition du Commissaire du Gouvernement dans le délai des 15 jours	02	1.12	1 2024
Date de transmission au MTES	02	1/2	1 2024
Date de transmission au Contrôleur Budgétaire Régional	02 /	12	1 2024
Date de non opposition du Contrôleur Budgétaire Régional dans le délai des 15 jours			,
Date de publication au RAA			
Date d'affichage			37
Date de retrait .			, a



Conseil d'Administration Séance du 28 Novembre 2024

Rapport n° DIR-2024-025

Objet: NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE 2025

La présente note a pour objet de présenter les éléments ayant contribué à l'élaboration du Budget Initial 2025 :

- I. Les éléments de contexte particuliers à l'année 2024
- II. Les éléments marquants de l'activité 2024
- III. Priorités pour l'année 2025
- IV. La présentation du Budget Initial dédié au projet de l'établissement pour 2022
- Éléments de contexte de l'année 2024

Création du Comité Stratégique des Hauts (COSH) :

Suite à l'extinction du Commissariat à l'Aménagement des Hauts piloté par le SGAR, une convention tripartite Etat – Région – Département a présidé en suivant à l'installation d'un Secrétariat Général des Hauts. A l'échéance de la convention, en 2023, cette instance qui a tenté de remplacer le Commissariat sans convaincre n'a pas été prolongée.

Début 2024, une mission de l'IGEDD a été diligentée pour réaliser une analyse et un bilan de la situation et faire des propositions alternatives. Suite au rendu de la mission en juillet 2024, il a été décidé d'opter pour une solution souple en constituant un comité tripartite Etat – Région – Département (niveau Préfet et Président/e des deux collectivités). Appuyé par un comité technique, le COSH identifiera les dossiers/projets à traiter en priorité et missionnera officiellement des institutions pour les mener. Le suivi de l'avancement des travaux et les arbitrages les concernant seront faits au niveau du COSH.

Suite à cette décision prise en juillet 2024, un premier comité technique du COSH a validé le 18 septembre les premiers dossiers qui seront présentés pour validation finale. Le *projet intégré pour la conservation et la restauration des milieux endémiques de La Réunion* a été listé dans les projets prioritaires. Lors de l'installation officielle du COSH prévu pour la fin octobre, l'établissement public du Parc recevra une lettre de mission qui fixera le périmètre et le rôle du Parc dans la mise en œuvre de ce projet qui regroupe un nombre important de partenaires.

Installation de l'ARB:

Avec le recrutement de sa directrice et d'une adjointe, l'action de l'ARB entre dans une phase opérationnelle. Outre l'installation de la structure et le renforcement de l'équipe, une feuille de route à court terme a été validée par le CA.

C'est autour de cette feuille de route que le rapprochement entre l'ARB et le Parc s'est structuré pour la rédaction d'une convention de partenariat et d'un programme d'actions à court terme centré sur la sensibilisation du grand public.

Resserrement des liens avec la délégation régionale de l'OFB;

Avec la nomination de Céline Maurer, la nouvelle déléguée Réunion-Mayotte, les travaux pour la construction d'une convention de partenariat ont été repris avec une échéance de signature pour la fin de l'année 2024. Par ailleurs, le Parc à accueilli dans ces locaux du 5 au 7 juin, le séminaire régional de l'OFB en présence du directeur général de l'Office.

A cette occasion, ont été organisé des visites de terrain qui ont permis d'illustrer les problématiques et les modes d'intervention des partenaires Réunionnais sur les différents sujets abordés : conservation – restauration des habitats, paysage etc.

Au niveau de l'établissement :

Projet d'Etablissement 2024-2028;

Après une phase d'évaluation importante menée pendant l'année 2022, une évolution du projet a été construite pendant l'année 2023 et validée en CA le 09 juillet 2024.

Le projet se situe dans la continuité de ce qui avait été mis en place dans la période précédente tout en accentuant les déclinaisons territorialisées en responsabilité des secteurs. Le mode projet articulant services et secteurs et la mobilisation inter secteur sur des sujets et des espaces communs a été renforcé tout comme les modalités de coportages d'actions dans le cadre notamment de co-maitrises d'ouvrages.

Contrat d'Objectif et de Performance 2024-2028;

La convergence entre Projet d'établissement et COP a été renforcée tout en permettant une analyse aux deux niveaux ; territorial et national.

Finalisation des dépenses Plan de Relance;

Plusieurs projets avaient été inscrits au Plan de Relance. Le dernier qui restait à clore était celui de la réhabilitation d'un bâtiment pour installer les locaux du Secteur Ouest. Cette opération d'envergure qui vient de plus renforcer le partenariat avec la communauté d'agglomération de l'Ouest a été très compliqué à mener dans le contexte particulier du Covid et de l'augmentation globale des coûts dans le bâtiment. Cette opération a été achèvée avec la livraison du bâtiment début novembre.

Mobilisation du Fonds Vert;

La construction du Projet d'Etablissement et de son programme pluriannuel d'actions, la déclinaison de ce programme en projets ayant fait l'objet de fiches spécifiques et la consolidation d'une cellule de veille/recherche/gestion de financements nous a permis d'être réactif sur la mobilisation du Fonds Vert tant directement qu'à travers nos partenaires

	Fonds Vert - SNB (2023)*	Fonds Vert - SNB (2024)	MTECT - SNB (2024)	Total 2023- 2024
Parc	2 185 939 €	0€	2 484 892 €	4 670 831 €
Partenaires	1 757 600 €	1 580 858 €	0€	3 338 458 €

Six projets ont ainsi pu être financés en totalité ou partiellement à ce stade ; ReMiNat T1 et T2, Conservation pétrels, Conservation Tuit-tuit, Jour de la Nuit (pollution lumineuse et environnement nocturne),

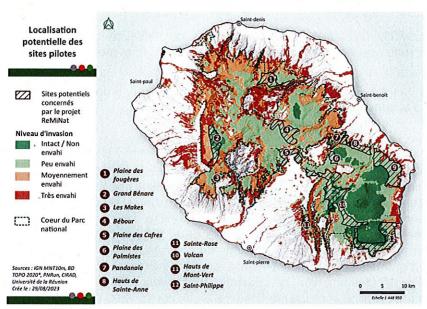


Les éléments marquants de l'activité 2024

ReMiNat

II.

Constitution et organisation des équipes autour des axes du projet se référant à : la cartographie des habitats, la consolidation des bases de données, le déploiement et l'évolution du protocole diagnostic en l'adaptant aux spécificités des différents massifs, référentiels d'actions, définition des stratégies et plan d'actions, interfaces.



Les diagnostics ont été terminés ou en phase de l'être sur les sites 1, 2, 10, 9. Le site 12 sera initié d'ici la fin de l'année (total environs 4 500 ha sur les 12 000 prévus).

Les bases de données référentes à cette étape ont été consolidées et l'ensemble des données terrain bancarisées.

Un référentiel des types d'actions à mener en fonction des différentes situations (en l'état actuel des connaissances) a été construit et validé entre partenaires.

Les stratégies par massif ont été travaillées et seront déclinées en programme de travail sur le début de l'année 2025

Une évolution du protocole diagnostic a été testée sur le site 9 de façon à commencer à intégrer la question des fonctionnalités des

habitats aux stratégies d'intervention.

La chargée de mission interface a été recrutée, la logique et la méthode de travail ont été construite. Elle cherchera à identifier les modes et voies de diffusions des EEE venant impacter 3 espaces pilotes selon des transects logiques choisis en fonction des modes de dispersion. Les espaces émetteurs seront identifiés cartographiés et diagnostiqués de façon à construire des stratégies et programmes d'interventions adaptés.

L'intégration de la dimension changement climatique a été initié et un atelier spécifique sur le sujet se tiendra minovembre à La Réunion en présence de nos collègues d'Afrique du Sud.

Conservation des pétrels

Lancement du Programme National d'Actions Pétrels coordonné par le PNRun, constitution des groupes de travail thématique. Les ctions mises en œuvre sont les suivantes :

Action 1 : Recherche de nouvelles colonies,

Mobilisation ADN environnemental couplé avec enregistreurs acoustiques et observation nocturne

Action 2 : Suivi des colonies afin de mesurer l'état de conservation des espèces,

Observation in situ, lancement d'un nouveau programme de bagage, enregistreurs acoustiques

Action 3 : Réduction des populations de rats dans les colonies,

Amélioration du protocole vers une réduction maximale du chimique

Action 4: Limitation des populations de chats.

Le travail est mené sur trois échelles ; les colonies (caméra trap, pièges létaux), les espaces périphériques ruraux (capture et stérilisation), les espaces urbains, (collaboration avec les EPCI).



NB : Concernant les pièges létaux sur les colonies ; 4 chats tués sur 2 colonies de pétrel de Barau, 1 chat tué sur 4 colonies de pétrels de Bourbon. Pour rappel un chat sur une colonie peut tuer jusqu'à 90 oiseaux sur une saison de reproduction.

De nouveaux dispositifs et des molécules non autorisées à ce jour seront également testés dans le cadre d'une collaboration avec les TAAF. Des évolutions ou adaptations des dispositions du Code Rural seraient du reste utiles pour gagner en efficience dans la lutte contre les prédateurs.

Antérieurement et faute de moyens propres, cette thématique était portée par des équipes projets extérieurs au Parc. Dans la logique ancienne d'un Parc simple facilitateur mais pas réellement acteur, l'établissement et ses équipes n'étaient impliqués qu'à la marge dans les programmes.

Depuis deux ans et grâce aux nouveaux moyens, la stratégie et les actions de conservation des pétrels est maintenant complètement internalisée au niveau du Parc. Ce positionnement garantit une meilleure lisibilité, robustesse et pérennité des actions.

De plus, la synergie entre le programme des Jours de la Nuit, (pollution lumineuse et environnement nocturne) et ainsi facilitée contribuant ainsi très fortement à la conservation de l'espèce.

Conservation du Tuit-tuit

Le retard de signature des conventions de financements a entraîné un décalage des actions concrètes sur le thème. Cependant, cette latence a permis de construire un repositionnement du Parc similaire à celui opéré sur les pétrels. Sous l'impulsion de la DEAL coordinatrice de l'ancien PNA sur l'espèce, la stratégie, les actions et l'évaluation avaient été complètement externalisées vers un acteur associatif unique. La circulation très limitée des données brutes et des informations ne permettait pas d'avoir une vision claire des actions menées et de la dynamique de l'espèce. Cette situation empêchait une réelle évaluation de l'action et toutes évolutions de la stratégie de conservation. La période de deux ans financé par le Fonds Vert permettra, tout en continuant les actions nécessaires de lutte contre les prédateurs et d'observation, d'évaluer les protocoles et action, de construire les questions et lancer les études qui permettront de réviser la stratégie concernant l'espèce et rédiger in-fine un plan de conservation de l'espèce sur de nouvelles bases. Une convention reposant les objectifs et la gouvernance autour de l'espèce vient d'être signée entre l'établissement et l'association.

Programme des Jours de la Nuit

Ce programme travaille de façon globale sur la pollution lumineuse en prenant en compte l'éclairage públic et privé dans une démarche d'aménagement du territoire. Pour construire une meilleure connaissance sur le sujet, deux prestations ont été lancées au mois de septembre ; l'une pour préciser le diagnostic de la pollution lumineuse à l'échelle de l'île avec une précision au point lumineux, l'autre pour travailler sur le rapport à la nuit et à l'éclairage pour évaluer la demande réelle en éclairage au niveau des habitants.

Ce travail de connaissance est doublé d'accompagnements concrets réalisés auprès des communes. Dans ce cadre ; un plan d'action à court, moyen et long termes a été construit avec la commune de Cilaos pour aller vers un projet d'éclairage sur l'ensemble de la commune, la commune de St Philippe a été accompagnée pour sa candidature au label Villes et villages étoilés, la commune de la Plaine-des-Palmistes pour le renouvellement de son éclairage en centre-ville et la commune de St Louis pour élargir son dispositif quartier étoilé auprès des publics défavorisés. Une approche culturelle est également développée avec des résidences qui seront organisés en 2025 sur 4 quartiers pilotes. Les productions artistiques viendront nourrir un programme d'échange inter territoire à l'échelle de l'île.

Le secteur privé est également travaillé et dans le cadre d'un partenariat avec l'Association du Développement de l'Industrie Réunionnaise (ADIR), EDF et la communauté de commune de l'Ouest, des industriels ont été accompagnés sur une démarche low-tech pour l'éclairage de leurs sites. Cette démarche initiée avec la collectivité du Territoire Ouest et l'Association pour le Développement Industriel de La Réunion (ADIR) sur la zone industrielle du Port sera étendue à la zone commerciale de Pierrefonds sur la commune de St Pierre. Il est à noter que ces deux espaces sont situés sur l'accès à la mer des colonies de pétrels et sont des points stratégiques en matière d'échouages.



Evaluation de la mise en œuvre de la Charte

Suite à la présentation de la démarche d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte effectuée en 2023 auprès des acteurs, l'année 2024 a notamment été consacrée à la co-construction du référentiel d'évaluation. Des réunions territoriales avec les collectivités, ainsi que des réunions thématiques avec les acteurs ayant des compétences dans les mêmes domaines ont été menées afin de croiser les réflexions pouvant alimenter le référentiel d'évaluation. L'ensemble des éléments constituant le référentiel (questions évaluatives critères d'évaluation et indicateurs) ont donc été élaborées selon les interrogations des acteurs du territoire.

Parallèlement, une base de donnée a été créé afin d'y recenser les actions qui mettent en œuvre la Charte, tant par l'établissement public que les autres acteurs du territoire.

L'étape finale de l'évaluation, soit la réponse aux questions évaluatives et la formulation de recommandations, est confiée à un prestataire externe. Il a été sélectionné pour sa compréhension des enjeux de l'évaluation de la Charte, le savoir-faire de l'équipe dédiée, ainsi que la disponibilité d'un interlocuteur localement implanté à La Réunion. La prestation a débuté en octobre 2024 et les travaux de ce prestataire seront encadrés par le Comité de Suivi et Evaluation de la Charte.

Démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

Le Parc national de La Réunion s'est engagé dans la mise en place d'une démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), avec deux objectifs généraux pour cette mission :

- Etablir un diagnostic préalable de l'organisation afin de favoriser la QVCT
- Elaborer un plan d'actions opérationnels à partir du diagnostic et des recommandations validées

Cette démarche s'inscrit dans la version 2 du Projet d'Etablissement (période 2024-2028) dont l'enjeu est de consolider une organisation en mode projet. Elle concerne l'ensemble du personnel de l'établissement, ce qui correspond en moyenne à 90 agents dont une quarantaine de salariés de terrain qui sont répartis par secteur géographique : secteur Nord, secteur Sud, secteur Est et secteur Ouest.

L'établissement présente une diversité des métiers et la nouvelle organisation de travail en mode projet exige une collaboration de l'ensemble de ces personnels (entres secteurs et services). Cette restructuration a fait émerger une certaine complexité dans la gestion des ressources humaines.

Au regard de ce contexte organisationnel et de réalisation des activités, 3 objectifs prioritaires ont été identifiés :

- La montée en compétence des personnels : assurer que les compétences des personnels sont alignées avec les besoins et les objectifs de l'organisation, notamment dans le cadre de l'organisation, en mode projet.
- L'organisation en mode projet : adapter l'organisation du travail pour fonctionner efficacement en mode projet, ce qui inclut une meilleure coordination et flexibilité entre les équipes.
- La mobilité et le déplacement : optimiser les déplacements et la mobilité des personnels, en tenant compte des contraintes géographiques et des besoins opérationnels du Parc (réflexion sur le travail sur site distant, le télétravail, etc.).

Ainsi, une mission d'accompagnement à la mise en place de cette démarche a été contractualisée avec le cabinet ISODOM, le 13 septembre 2024.

Plan paysage / renforcement du lien SAR

L'élaboration du Plan Paysage, débutée de façon opérationnelle en 2023 avec la phase de diagnostic, se poursuit notamment par la définition des objectifs de qualité paysagère et la déclinaison de la démarche sur 5 territoires d'approfondissement choisis tout autours de l'île et présentant des problématiques et des échelles variées.

La démarche rencontre un grand intérêt des différents acteurs concernés, sa dimension fortement participative et prospective sans contrainte d'ordre réglementaire, facilite les échanges et la montée en compétence des acteurs et notamment des collectivités.

La principale articulation recherchée à ce stade concerne le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) qui est en révision. Document très structurant, prescriptif vis-à-vis des SCOT et des PLU, le SAR actuel est relativement peu ambitieux vis-à-vis des paysages, considérés plutôt comme une conséquence des décisions d'aménagement plutôt qu'une ressource à préserver ou tout au moins à gérer. La mise à disposition de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du Plan Paysage est précieuse pour les équipes en charges de la révision du SAR, permettant d'aller nettement plus loin sur ce sujet que ce qui a été fait jusqu'à présent et différentes pistes de prise en compte dans le futur SAR sont d'ores et déjà identifiées (sanctuarisation de points de vue, préconisation en terme de prise en compte minimum dans les documents supra etc...).

De façon complémentaire, le Parc porte également une réflexion spécifique, pouvant être reprise dans le SAR, sur les zones situées à l'interface entre le cœur de Parc et l'aire d'adhésion. Souvent d'anciennes zones agricoles en déprise ou en friche, ces zones sont importantes d'un point de vue écologique car elles peuvent abriter de très fortes populations d'espèces exotiques envahissantes, constituant un réservoir d'envahissement vers le cœur. De surcroît, la question d'un modèle agricole pertinent pour ces espaces est également un sujet identifié dans la Charte et sur lequel nous travaillons notamment au travers de l'agroforesterie ou la production de plantes médicinales.

Démarches projet :

La démarche projet qui a été développée est à comprendre à deux niveaux ; le niveau organisationnel, le niveau recherche de financement.

Niveau organisationnel:

Le Projet d'Etablissement n'est pas mis en œuvre dans le cadre d'actions thématiques en silo, mais dans une logique d'écosystème de projets inter reliés. Cette démarche demande un croisement des regards au sein de l'équipe et cela dès la phase de réflexion et de montage des projets et encore plus dans la phase de mise en œuvre. Dans ce travail très collectif, les collaborations entre les unités de travail thématiques et territorialisées sont systématisées et planifiées permettant; une meilleure synergie efficience des moyens mobilisés, la mutualisation de l'ensemble des expertises, une montée en compétence de l'équipe dans des démarches de partage et d'intelligence collective.

Niveau recherche de financements :

La construction du Projet d'Etablissement permet d'avoir une stratégie opérationnelle globale sur une base pluriannuelle. Cet exercice de programmation macro permet de construire par thématique une série de « notes de concepts » qui préfigurent de façon assez précise les contours et contenus de programmes et actions opérationnels. Ainsi la constitution d'un « portefeuille » de projets permet de préciser les besoins, facilite la programmation dans la phase pré-opérationnelle et donne une capacité de réaction accrue sur les opportunités de financements sans perdre de vue les stratégies qui ont fondées la construction des projets. Les déchets abandonnés restent malheureusement un problème global à La Réunion. Un effort particulier de surveillance, de sanction et de nettoyage est mis en œuvre sur la RD41 en cœur du Parc (route de la montagne entre les deux agglomérations de St Denis et de La Possession). De nombreux procès-verbaux et condamnations ont été obtenus suite à l'installation de pièges photos sur l'itinéraire. Parallèlement, des opérations importantes de nettoyage de certains sites ont été réalisées en partenariat avec les collectivités. Cette stratégie semble porter ses fruits puisqu' aucun signalement de dépôts sauvages n'a été rapporté sur ce secteur depuis le début 2021.



Priorités pour l'année 2025

Projet intégré de conservation et de restauration des milieux

III.

Ce projet global et partenarial nécessite d'agir à plusieurs niveaux ; la connaissance, la gouvernance, l'amélioration de la capacité et de l'organisation opérationnelle et le suivi évaluation (cf. Schéma).



La construction de connaissances, de process et d'instruments rendant l'action plus efficiente et permettant le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre sur le terrain et c'est le rôle de ReMiNat, projet financé par le fonds qui est la partie R&D du projet intégré.

C'est sur la base de cette connaissance que les stratégies et plans d'action par massif seront élaborés. Il est donc essentiel de continuer le travail de diagnostic et de réflexion en faisant progresser la stratégie Réunionnaise vers des actions de renforcement de la fonctionnalité des milieux plutôt qu'une entrée strictement centrée sur la lutte contre les exotiques envahissantes.

Toujours en matière de connaissance, l'axe interface du projet ReMiNat qui a démarré en 2024 mais devra monter en puissance en 2025 permettra de travailler également sur les voies diffusions et de pénétration des espèces exotiques dans les milieux naturels. Ce changement d'échelle visera à aborder la question des fluxes et d'envisager l'apport de l'occupation des sols et de l'aménagement du territoire comme une des parties de la nouvelle stratégie de conservation des habitats.

L'expérimentation et l'évaluation d'une démarche de lutte biologique sur le psylle du tamarin permettra de creuser la piste de la lutte biologique comme instrument complémentaire dans l'arsenal des moyens à mobiliser sur le sujet.

Enfin l'intégration de la dimension changement climatique sera travaillée dès la fin 2024 mais également tout au long de l'année 2025 dans le cadre de la construction d'un plan de gestion adaptatif sur les principaux objets de gestion du Parc.

L'année 2025 devra également mettre à profit la création du Comité d'Orientation Stratégique des Hauts (COSH) et l'inscription du projet intégré comme projet prioritaire pour travailler sur les autres dimensions ; (i) outils financiers pour permettre la mise en œuvre opérationnelle des plans de gestion, (ii) niveau de gestion des moyens financiers, (iii) évolution des modalités d'interventions sur le départemento-domanial, (iv) dispositif et outils de suivi et d'évaluation des actions, (v) stratégie de formation en appui aux opérateurs qu'ils soient dans le domaine concurrentiel, l'économie sociale et solidaire ou l'associatif.

Evaluation de la mise en œuvre de la Charte

Le prestataire débutera l'évaluation finale de la mise en œuvre de la Charte par une phase de mobilisation de l'information existante, incluant une collecte des informations auprès de différents acteurs afin d'établir des réponses à la fois quantitatives mais aussi qualitatives aux questions posées. Par ailleurs, le prestataire identifiera les forces et les faiblesses, les facteurs de réussite et de blocage éventuels dans la mise en œuvre collective de la Charte. Il étudiera l'articulation de la Charte avec les documents de planification du territoire (SRB, SAR, SCOT et PLU) et en vérifiera les complémentarités ou identifiera les sujets insuffisamment investis. L'évaluation portera aussi sur la capacité de la Charte, dans sa formulation actuelle, à s'adapter aux évolutions actuelles ou futures du territoire et/ou intégrer de nouvelles problématiques. La deuxième phase est consacrée à la formulation de réponses aux questions évaluatives et à l'élaboration des recommandations pour la mise en œuvre de la Charte.

Suite à la restitution de ces travaux, le Conseil d'Administration délibérera sur l'opportunité du renouvellement, d'une révision ou d'une modification de la Charte. Cette délibération doit se faire au plus tard 12 ans après l'approbation de la Charte, soit avant le 21 janvier 2026. C'est donc lors du Conseil d'Administration de novembre 2025 que les membres du Conseil d'administration délibéreront sur la suite à donner à la Charte.





Plan Paysage et SAR

L'élaboration du Plan Paysage doit se poursuivre en 2025 avec l'élaboration du plan d'action et le début de sa mise en œuvre. Ce sera une étape importante car il faut réussir à maintenir la dynamique et l'intérêt suscité pendant la phase d'élaboration. En particulier, le travail de contribution et de conviction auprès des équipes en charge de la révision du SAR et des élus sera poursuivi et amplifié, l'année 2025 étant centrale dans la démarche de révision du SAR.

Chantier prioritaire n°4 : Démarche QVCT

Le Parc national de La Réunion s'est engagé dans une démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) en 2024, en collaboration avec le cabinet ISODOM, afin de répondre à plusieurs défis organisationnels et de gestion des ressources humaines. Cette initiative commencée en 2024, devrait aboutir à la mise en place d'un plan d'actions priorisé courant deuxième semestre 2025.

L'accompagnement mis en place s'articulera autour de la mixité des outils : enquête individuelle, ateliers d'analyse, observations du travail réel et des problématiques sur le terrain, ateliers collaboratifs en présentiel rythmés par des réunions intermédiaires avec le comité QVCT et le CSA. Les recommandations émanent du collectif et seront validées par la Direction qui expliquera les choix retenus.

La mission compte 4 phases:

- Cartographie des emplois et identification des écarts entre les emplois, les compétences attendues et les ressources disponibles.
- Diagnostic QVCT, identification des situations et proposition d'une vision commune de la démarche
- Formulation des recommandations
- · Conception du plan d'actions.

Chaque action sera détaillée en précisant les objectifs, la priorisation, le calendrier de mise en œuvre et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.



IV. Le Budget Initial 2025

Atterrissage du budget 2024

Le point d'atterrissage estimé à ce jour dans le cadre du BR2 2024 prévoit un excédent budgétaire de 675 423,89 euros. Cette situation est essentiellement liée au versement d'avances importantes pour les projets financés par le Ministère de la Transition écologique au titre des crédits SNB 2030 et dont les dépenses sont à réaliser sur les trois prochaines années.

Les faits budgétaires marquants pour l'exercice 2024

- La fin de nombreux projets fléchés, financés notamment sur fonds européens du précédent programme opérationnel,
- La réalisation d'importants investissements (fin des travaux du secteur Ouest au LENA)
- L'obtention de financements sur les crédits SNB2030 (projet REMINAT-Phase2, Tuit-Tuit et Jours de la Nuit) avec versement d'une avance dès la mi 2024.

Les perspectives des moyens 2025 vues en dialogue de gestion ministériel

Le 18 octobre 2024, le dialogue de gestion avec le Ministère de tutelle a permis de recueillir des éléments de perspectives en termes de moyens pour 2025 :

- · Une légère revalorisation probable de la dotation ministérielle, sans augmentation du nombre ETPT
- Une baisse importante des financements de l'Etat sur les crédits SNB

Les hypothèses suivantes ont donc été prises pour construire le BI 2025 :

- Pas d'évolution sur les emplois sous plafond par rapport à 2024
- Pas d'évolution de la dotation globale en attendant de connaître précisément le montant revalorisé
- Inscription des programmes soumis à des demandes de financement lors d'un prochain budget rectificatif

A. Les recettes budgétaires 2025

Les recettes globalisées :

Le montant de la dotation annuelle de fonctionnement 2024 qui sera attribuée au Parc national de La Réunion est basée sur une hypothèse de stabilisation à 7 132 181,49.

Les recettes fléchées sur projet :

De nombreux projets financés sur fonds européens ont été terminés en 2024. Les demandes de versement de solde des subventions ont été faites. Cependant, compte tenu des délais de traitement de ces demandes, les versements sont prévus en 2025.

Des avances importantes ont été encaissées sur le budget 2024 pour les programmes financés par les crédits SNB2030, aussi il n'est pas prévu de demandes de versements en 2025 pour ces opérations.

Les subventions pour charges d'investissement restant à percevoir concernent le solde du versement des fonds du plan de relance en lien avec les travaux du plateau technique de la Maison de parc prévus en 2025. Ainsi, les recettes de l'établissement sont en baisse de 2.6 M€ par rapport au BI 2024.





		RECETTES	
Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
7 143 955,23	7 140 238,49	7 132 181,49	Recettes globalisées
0,00	0,00	0,00	Supvention pour charges d'investissement
11 773,74	8 057,00	0,00	Recettes propres
0,00	0,00	0,00	Autres financements publics
0,00	0,00	0,00	Fiscalité affectée
7 132 181,49	7 132 181,49	7 132 181,49	
0,00	0,00	0,00	Subvention pour charges de service
3 310 624,10	3 067 233,30	668 281,65	Recettes fléchées
732 764,13	643 414,13	129 350,00	Subvention pour charges d'investissement fléchée
33 540,70	31 200,00	47 940,70	
525 713,89	666 860,90	251 509,29	Autres financements publics fléchés
2 018 605,38	1 725 758,27	239 481,66	Financements de l'Etat fléchés
10 454 579,33	10 207 471,79	7 800 463,14	TOTAL DES RECETTES (C)

B. Les dépenses budgétaires 2025

		DEP	ENSES				
	Montants Budg	get N-1	Montants prévision d'é	exécution N-1	Montants Budget initial N		
	AE	CP	AE	СР	AE	CP	
Personnel	6 355 956,81	6 355 956,81	6 279 159,00	6 279 159,00	6 289 000,00	6 289 000,00	
CAS Pension	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	
Fonctionnement	2 351 892,00	2 628 643,44	1 828 425,39	1 997 394,89	2 135 415,00	2 382 776,00	
Intervention	54 100,00	59 100,00	34 796,00	30 996,00	26 000,00	35 800,00	
Investissement	788 108,00	1 359 595,20	782 207,81	1 235 349,01	141 600,00	376 600,00	
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	9 550 056,81	10 403 295,45	8 924 588,20	9 542 898,90	8 592 015,00	9 084 176,00	

1. Prévisions d'effectifs et de masse salariale 2025

Les emplois sous plafond

Les effectifs sous plafond restent constants et au seuil du plafond d'emplois notifié, soit 82.2 ETP et 84.3 ETPT.

La masse salariale relative aux emplois sous plafond est en augmentation par rapport à 2024 (+15 k€)

Cette augmentation prend en considération, l'effet mécanique de progression des masses salariales entre chaque année N et N+1; ainsi que l'effet de certaines mesures prises en 2024 avec un impact positif sur 2025 :

- o Mise en place du Fonds de Mobilité durable
- Modification de la protection santé





Les emplois hors plafond

Les effectifs hors plafond sont proposés à 10 ETP et 11 ETP.

La masse salariale afférente passe de 536 000 € en 2024 à 529 000 € en 2025.

Il est à rappeler que les emplois hors plafond sont intégralement financés par des financements extérieurs sur projets fléchés.

2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont prévues pour un montant de 2 135 415,00 € en AE et de 2 382 776,00 € en CP, en augmentation par rapport à 2024.

Les crédits de paiement se répartissent de la manière suivante :

- 670 000€ seront consacrés aux dépenses spécifiquement liées au fonctionnement général de l'établissement avec un maintien au même niveau que celui de 2024.
- 591 966 € de CP de fonctionnement seront dédiées à la mise en œuvre des actions du projet d'établissement hors projets fléchés :
 - Actions territorialisées pour 65 000 €
 - La conduite de l'évaluation de la charte 80 000 €
 - La démarche QVCT 40 000 €
 - La sensibilisation des scolaires 40 000 €
 - L'évolution de la réglementation pour 61 000 €
 - La mise en place et l'entretien de l'arboretum au LENA 100 000 €
 - La mise en œuvre de la stratégie de communication 82 000 €
 - Le fonctionnement de l'accueil grand public à la maison du parc pour 54 000 €
- 1 120 810 € de CP de fonctionnement seront dédiées à la mise en œuvre des actions fléchées du projet d'établissement :
 - La fin du programme de coopération avec l'Afrique du sud (FEXTE/FOM) et le programme de recherche afférent mis en œuvre par le CIRAD et l'université de la Réunion pour 28 000€
 - Le projet fond vert REMINAT-phase 1 pour 155 760 €
 - Le projet SNB REMINAT-phase 2 pour 98 000 €
 - Le projet fond vert PETRELS pour 135 000 €
 - Le projet SNB Jours de la Nuit pour 373 000 €
 - Le projet SNB Tuit-Tuit pour 132 000 €
 - Le lancement des études sur le plateau technique Plaine des palmistes pour 50 000 €
 - Elaboration du plan paysage pour 37 000 €
 - La marque esprit parc national pour 54 000 €





3. Les dépenses d'intervention

Les dépenses d'intervention sont prévues pour un montant de 26 000 € en AE et de 35 800 € en CP dans la moyenne des dernières années.

4. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont inscrites pour un montant de 141 600 € en AE et de 376 600 € en CP.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Finalisation du LENA pour 110 000 €
- Renouvellement de véhicule pour 60 000 €
- Mise en place de bornes de recharge électrique pour 24 000 €
- Matériel informatique pour 26 800 €
- Travaux au volcan sommital : 30 000 €
- Etudes de maitrise d'ouvre le plateau technique Plaine des palmistes pour 75 000 €
- Achats équipement nécessaires à différents projets fléchés : 49 800 €

C. Equilibre général et structure générale du Budget Initial 2025

	BR2	2024	BI	2025
	AE	СР	AE	CP
TOTAL DES DEPENSES	8 924 588,20 €	9 542 898,90 €	8 592 015,00 €	9 084 176,00 €
TOTAL DES RECETTES		10 218 322,79 €		7 800 463,14 €
SOLDE BUDGETAIRE		675 425,89 €		-1 283 712,86 €

En synthèse, le Budget Initial 2025 est déficitaire de 1 283 712,86 €. Cette situation est essentiellement liée au versement d'avances importantes pour les projets financés en 2023 et 2024, alors que les dépenses restent à réaliser.



	DEPENSES (CP)	9,08 M€	RECETTES (CP)	7,80 M€
BUDGET HORS PROJETS	Personnel permanent	5,76 M€	Dotation MTES	7,13 M€
	Frais Généraux	0,670 M€		
			Disponible pour financements projets	0,70 M€
PROJETS	Dépenses projets (*)	2,48 M€	Recettes Projets	0,54 M€
PLAN DE RELANCE	Dép. Plan de relance	0,18 M€	Recettes Plan de Relance	0,13 M€
	(*) Dépenses projets	2,48 M€ dont	Solde Budgétaire	-1 283 713 €

Personnel hors plafond : 0,53 M€ Dép de fonctionnement : 1,71 M€ Interventions et investiss. : 0,24 M€

La dotation MTES permet de financer les frais de personnel sous plafond, les charges liées aux frais généraux et une partie des dépenses des projets de l'établissement autofinancés (évaluation de la charte, démarche QVCT, déploiement de la marque esprit parc, etc...). En 2025, nous arrivons au terme des dépenses et recettes sur le Plan de Relance avec la livraison du bâtiment du secteur Ouest.

D. Prévision comptable de la situation patrimoniale

Au regard du solde budgétaire déficitaire déterminé précédemment, le compte de résultat prévisionnel s'établirait avec un résultat patrimonial négatif de 963 887 €. La capacité d'autofinancement est ramenée à - 463887 € après prise en compte de la dotation aux investissements estimée à 500 000 €.

L'exécution du budget 2025 et son équilibre se finaliseraient par une diminution de la trésorerie de 1 549 688,86€ de dont le niveau final serait de 4 760 470,58€ et par une baisse du fonds de roulement de 711 137 € dont le niveau final serait de 5 643 239,37€.

Le plan de trésorerie prévoit un solde mensuel qui oscillerait entre 4 700 000 € à son niveau le plus faible avec des pics à environ 6 500 000 € au moment du versement de la dotation de fonctionnement du Ministère. L'évolution mensuelle de la trésorerie présente un niveau acceptable tout au long de l'année.



Flux mensuel de Trésorerie (Solde fin de mois)



Le Directeur

Jean Philippe DELORME

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBÉRANT

Tableau des autorisations d'empiois

•	11,00	84,30	Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT
Plafond organisme (= a + b)	Hors plafond LFI (b)	Sous plafond LFI (a)	

Rappel du plafond d'emplois noulrié par le responsable de programme en ETPT (c) :

NB: Pour les opérateurs de l'Elat, l'autorisation d'emplois sous piatond LPI (d) doit être inférieurs ou égale au platond notifié par le responsable du programme chet de file du budget général de l'Elat (o).

84,30

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBÉRANT

Pour Information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plationd des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS	EMPLOIS SOUS PLAFOND LF!	EMPLOIS HORS PLAFOND LFI	PLAFOND LFI	PLAFOND ORGANISME	RGANISME
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Depenses de personnel "	ЕТРТ	Dépenses de personnel *
TOTAL DES BHPLOS MENUMENES PARL ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1+2+3+4)	838	00'000 000'00	11,00	90'000 623	3	6.289.010,00
1 - TITULAIRES	22,00	1 950 000,00			23,00	1 950 000,00
- Titulbires Elat	18,00	1 500 000,00			18,00	1 500 000,00
* Inclares, organisme (corps, propre)	5,00	450 000,00			9,00	450 000,00
2 - CONTRACTUELS	01,30	3 610 000,00	00'11	629 000,00	72,30	4139 000,00
Contractueis de droit public	00'65	3 542 000,00	00'0	00'0	00,02	3 542 000,00
100.	17,00	980 000,00			00,71	880 000,00
	41,30	2 505 000,00	00'0	00'0	41,30	2 505 000,00
. Taubaires detaches sur contrat auprès de l'organisme (emplos et entetis interis sur le budget de (organisme)	1,00	157 000,00	00°0	00'0	1,00	157 000,00
Contractuels de droit prive	2,00	00,000 89	11,00	529 000,00	13,00	597 000,00
	00'0	00'0			00'0	00'0
000.	2,00	00'000 89	11,00	529 000,00	13,00	597 000,00
3 - CONTRAT'S AIDES			00'0	00'0	00'0	00'0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunéres à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés)						200 000,00

Dispartes do personnel followed de disperses de personnel du budget de l'organismo (en AE-CP), Le text des disperses de personnel mentionnel dans le babeau ci-cleassa con être égal au montant total des disperses de personnel figurant dessess pour void).

Pour information : tableau détallé des emplois rémunérés par l'organisme et <u>décoppiant le platond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité</u> (Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

es. Constitu	0,00 0,00	OCOANISME 0,00
Section passibilities for Chooksall (5+6)	6 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANSME	6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et <u>ne déc</u> (Mise à disposition entrantes)

PEMPONENTE FOR ELITION D'EMPLOIS	PLAFOND D'AUTORI	PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS
	ETPT	Depenses de fonctionnement
MITCOS FIRST MINISTERS PIN CONTINUES PROCESS IN COMA ESS (7 + 2)		
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	00'0	00'0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	00'0	00'0

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2025

Montants Budget Initial N

Montants právision d'exécution N-1

Montants Budget N-1

RECEITES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

6 335 956,81 6 355 956,81 6 279 159,00 6 279		Montants prévision d'exécution N-1	d'exécution N-1	Montants Budget initial N	r initial N
6 355 956,81 6 355 956,81 6 279 159,00 6 279 159,00		ĄĘ	8	AF	8
1 235 882,00 660 600,00 600 000,00 600,00 600 000,00 600 000,00 600 000,00 600 000,00 60	6 3 5 5 9 5 6 , 8 1	2	6 279 159.00	8289 000 00	Se con car a
2.351.892,00 2.628.643,44 1828.425,39 1937.394,89	00'000 009		600 000 00	900 000 009	200,000,000
54 100,00 59 100,00 34 796,00 35 996,00 782 207,81 1235 349,01 125			1 997 394,89	2	2 382 776 00
1355 505,20 782 207,81 1235 349,01 1205 505,20 782 207,81 1235 349,01 1205 505,20 782 207,81 1205 349,01 1205 505,			30 996,00	26 000.00	24 800 00
Transcal Index and a little and			1235349,01	141 600.00	378 800 00
\$2,000,000 (SE4)					
\$2.000.0034					
2.500.0084					
F58C(W)) [F58C(W)]					
P. 550 08517 (P. 483 202) 25 202 (A. 402)					
	DEPENSES AE (A) DESCRIPTION OP (B)	8 924 588,28	9 642 836.90	6,662,615,00	9084,478,08

7 132 181,49 Recettes globalisées	Subvention pour charges	Receites propres					668 281,65 Receites fláchése	Subvention pour charges	Connecting and Older Andreas		Financements de Peter décede		en persone
7 132 181,49	00'0	00'0	0.00	0.00	7 132 181,49	00'0	668 281,65	129 350,00	47 940,70	251 509,29	239 481,66	7400468;14	Mayor Control
7 140 238,49	00'0	8 057,00	00'0	00'0	7 132 181,49	00'0	3 067 233,30	643 414,13	31 200,00	06'098 999	1725758,27	(0.20747)(7)	
7 143 955,23	00'0	11 773,74	00'0	00'0	7 132 181,49	00'0	3 310 624,10	732 764,13	33 540,70	525 713,89	2 015 605,38	(6.03.679.35)	State Contract to the State of

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fiéchées"

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire) Les axes de destination, décidés en commun accord evec les tutelles, sont propres à l'organisme.

pnobel	The state of the s					The second secon		The state of the s		
	SALES CONTRACTOR AE - CP.	.CP.	STATE OF THE STATE	CP	が はないない AF かからはない	To the second second	California A County Court Base of	N NEW YORK OF THE PARTY OF THE	Olegan	A LEGISLAND AND AND AND AND AND AND AND AND AND
CONNAISSANCE / Connaissance	00'0	00'0	0,00	2 000.00	5 000 00	1 000 00	A DOO		-	CP.(B)
TERRITOIRE / Connaitre territoire	0.00	000	000	000000	00000	20000	00'0	00'0	2 000,000	3 000,00
CONTRIB_RECHERCH / 1-3 Contribution à des	000		200	מיחחים	no on c	00,000 L	00'0	00'0	2 000,00	3 000,00
programmes de recherche		On'n	no'n	2,000,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00
GESTION / Gestion et appui à la gestion d'espaces naturels	515 000,00	515 000,00	1 355 915,00	1 471 860,00	21 000,00	34 800,00	43 800,00	00'008 67	1 935 715.00	2 101 460.00
ACCUEILLIR VISITEURS / Accueilir visiteurs	00'0	00'0	283 500,00	295 500,00	21 000.00	24 000 00	000	000	200 000	alan
COMMUNICATION / 4-4 Outils de communication de l'EPPN	00'0	00'0	70 000,00	82 000,00	00'0	00'0	000	0000	304 300,00	319 500,00
EDUC_PRESERY_AUTRES / 4-2 Sensib accueil éduc enieu présery pain territ II public	00'0	00'0	105 000,00	105 000,00	00'0	3 000,00	000	000	405 000 00	00,000 20
EDUC_PRESERY_SCOLAIR / 4-1 Sensib anim éduc préservation patrim territ public scola	00'0	00'0	108 500,00	108 500,00	21 000,00	21 000,00	00'0	00'0	129 500 00	120 500 00
DEVELOP_DURABLE / développement durable	4 500,00	4 500,00	363 100,00	396 600.00	000	000	000		and and	מסומס בין
AGRICULTURE / 3-1 Agriculture	4 500,00	4 500,00	00'0	00'0	0.00	800	00'0	00'0	367 600,00	401 100,00
AUTRES_ACT_DEV_DUR / 3-10 Autres actions de dvpt durable (déchets, APA, santé)	00'0	00'0	346 000,00	373 000,00	00'0	00'0	0.00	00.0	345 000 00	4 500,00
TOURISME_LOISIRS_ACC / 3-3 Accompa acteurs sur tourisme, loisirs, accès à la nature	00'0	00'0	00'0	6 500,00	00'0	00'0	00'0	0.00	000	00,000,010
TRANSIT_ENERGETIQUE / 3-9 Accompa acteurs sur Iransilion énergé et changemt climat	00'0	00'0	2 100,00	2 100,00	00'0	00'0	00'0	00'0	2 100.00	2 100.00
VALOR_SAVOIR-FAIRE / 3-6 Accomp acteur valorisa patrim cult et savoir-fair artisa	00'0	00'0	15 000,00	15 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	15 000.00	15,000,00
PROTEGER_PATRIMOINES / Protéger patrimoines	510 500,00	510 500,00	655 315,00	725 760,00	00'0	10 800,00	43 800.00	79 800.00	1 209 615 00	4 328 860 00
GEST_RESTAUR_PATRIM / 2-3 Act de gest et de restaur de patrim culturel et paysager	1 500,00	1 500,00	12 255,00	46 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	13 755 00	47 500 00
GEST_RESTAUR_POPUL / 2-2 Act de gest et de restaur de non d'esnèces et de milleu.	00'000 609	00*000 609	643 060,00	679 760,00	00'0	10 800.00	43 800 00	79 800 00	1 105 060 00	00'000 12
OL_PUB_BIODIV / Appul aux politiques publiques de la	00'0	00'0	00'0	63 690,00	00.00	60.0	6	000	00,000 000	1279 300,00
POLITIQUE PN / Piloter politique PN	0.00	00 0		63 600 00	000		20'5	000	000	63 690,00
ANIM EVAL CHARTE / 5-1 Animation et évaluation de		200	200	חסימפח כח	no'n	no'o	00'0	00'0	00'0-	63 690,00
la charte	00'0	00.0	00'0	63 690,00	00'0	00'0	00'0	00'0 .	00'0	63 690,00
OLICE / Police	14 000,00	14 000,00	61 000,00	67 600,00	00'0	00'0	00'0	00'0	75 000,00	81 800.00
SURVEIL PATRIMOINE / Protéger patrimoines	14 000,00	14 000,00	61 000,00	67 600,00	00'0	00'0	00'0	00'0	75 000,00	81 600,00
SOUVEIL_ I ERKIT / 2-1 SUIVEINANCE DU TEMIOIRE ET DES	14 000,00	14 000,00	61 000,00	00'009 29	00'0	00'0	00'0	00'0	75 000,00	81 600,00
OUTIEN_MANAGEMENT / A - Fonctions support	5 760 000,00	5 760 000,00	718 500,00	777 626,00	00'0	00'0	97 800.00	296 800 00	6 578 300 00	8 834 438 00
GERER_EPPN / Gérer l'établissement public de Parc national	5760 000,00	5 760 000,00	718 500,00	777 626,00	00'0	00'0	97 800,00	296 800,00	6 576 300.00	6 834 426.00
FONCTION GENERAL / 6-3 Fonctionnement général	00'0	00'0	643 000,00	680 126,00	00'0	0,00	97 800.00	121 800.00	740 800 00	801 028 00
GESTION_RH / 6-4 Gestion des ressources humaines	5 750 000,00	5 750 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	5 750 000 00	5 750 000 00
MANAGEMENT_GENERAL / 6-1 Management général	00'0	00'0	23 000,00	23 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	23 000.00	23 000 00
POL_IMMOBILIERE / 6-5 Immobilier et logistique	00'0	- 1		52 000,00	00'0	00'0	00'0	175 000.00	30 000 00	00'000 22
ATOTA STORY	THE POLICE STREET	CO COC COC STATE OF THE STATE O	THE RESIDENCE OF THE PARTY AND PERSONS ASSESSED.							

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

Tabloau des recettes par origine (facultatif) Los axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

			Recettes glob	loballedes	東京大学者の代表である。	からない ということのないのないと	A STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN	The state of the s	ないのではない	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	
Budget	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges.	Aufres financements de l'Etat	Fiscalité affectés	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investigaement	Financement de Autres fin	chaes free financements	Receites propres	28213
AUTRES_RECETTES_DIV / Autres recettes	00'0	00'0	00.00	000	Service and Servic		fléchée		publica neches	fléchées	W
AUTRE_RECETTE_DIVER / Autres recettes diverses	00'0	00'0	0.0			00'0	00'0	00'0	00'0	40 282 TO	
EPN_ET_AUT_ORGA_PUB / Etablissements publics	000	000			00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10 262 70	
nationaux et autres organismes public	on's	on'o	/ 132 181,49	00'0	00'0	00:0	9		A A S A S A S A S A S A S A S A S A S A	וס דמקיום	
ADEME / ADEME	00'0	00'0	0.00	000			polo	00'0	40 392,10	00'0	1
OFFICE_BIODIV / Office français de la Biodiversité	00'0	00'0	7 132 181 49	000		00'0	00'0	00'0	40 392.10		1
	00'0	00'0	00.0	000		00'0	00'0	00'0	0.00	000	1
AUTRE MINISTERE / Autre ministère	0.00	000	000	no'n		00'0	129 350,00	239 481.66	000	000	1
AUTRES_SERVICES_DEC / Autres services			200	00'0	00'0	00'0	00'0	30 000 00	200	000	
déconcentrés de l'Etat (DRAAF, DRAC)	00'0	00'0	00'0	00'0	000	404	-		20'5	00'0	- 1
PREFECTURE / Préfecture (dont FNADT, CPER)	00'0	0.00	000	000		on'n	00'0	42 500,00	00'0	00'0	-
TUTELLE / Ministère de tutelle	00'0	00'0	000	00'0		00'0	00'0	166 981,66	00.0	000	1
	00'0	0.00	00'0	00'0		00'0	129 350,00	00'0	000	000	
AUTRE_EUROPE / Autre - Europe	00'0	0.00	900	00'0		00'0	00'0	0.00	211 117 10	00'0	1
LEADER / LEADER	0.00	000	200	no'n		00'0	00'0	0.00	25,000,00	00'0	
FONDS PRIVES / Fonds privés	000	000	20,0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	400 447 40	00'0	-
ENTREPRISE / Entrangles	200	000	00'0	00'0	00'0	0.00	90.0	20,0	SL'/LL OOL	00'0	
a chairman and a chai	00'0	00'0	00'0	00'0	000	000	00'0	00'0	00'0	37 678,00	
STATE OF ALL STATES OF THE STA	00'0	00:00	7 132 181 49	学が学校を選手の	SECTION OF STREET, SALES	000	00'0	00'0	00'0	37 A78 OA	ı

SOLDE:BUDGETAIRE((défiat))D251B50988853 [tz] 12004(12635/1266

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

	Montants Budget N-1	Montants prevision d'exécution N-1	Montants Budget Initial N	Montants Budget N-1	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	00'0	00'0	1 283 712,86	51 283,88	675 423,89	00'0	0,00 Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	00'0	00'0	1 283 712,86	51 283,88	675 423,89	00'0	0,00 dont Budget Principal
dont Budget Annexe	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00 dont Budget Annexe
Remboursements d'emorunts (capital) :	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	0.00 Nouveaux emorunts (capital):
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	440 258,95	370 897,25	453 273,00	547 716,75	498 484,50	187 297,00	187 297,00 Opérations au nom et pour le compte de tiers
Autres décaissements non budgétaires (e1)	00'0	712 472,77	00'0	00'0	796 722,95	00'0	0,00 Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif. sur la trésovarie de l'organisme	440.258.95	1.083.970,02	1736 985,98	89 000 885	197065134	187/287,00	Soustetal des opérations ayan un impact 87/287,00 jau del trésorarie de l'organières
(1)=D2+(b1)+(c1)+(e1) ABONDEMENT de la trésorerie (l= (2) - (1)	168 741,68	88726132	00'0	0000	000	1,649,888,86	(2)/(1)/(1)/(2)/(2)/(2)/(2)/(2)/(2)/(2)/(2)/(2)/(2
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	239 254,95	729 628,76	00'0	00'0	00'0	1.217 128,35	1 217 128,35 dont Prélèvement sur la trésorene fléchée (e)*
dont Abondement de la trésorarie non fléchée (d)	-80 513,27	157 632,56	00'0	00'0	00'0	332 560,51	332 560,51 dont Prélèvement sur la trésorarie non fléchée
TOTAL DES RESOUS (A)+'M	59 000 63	A: 150 070 4	1738 985 95	E 100 66	4 970 634 74	CTA ORERR	1776 987 86 TOYA DES ENANGEMENTS (9797M)

(") Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" ("-) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (***) Montant issu du tableau "Opérations sur receltes fléchées"

TABLEAU 5 Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Opérations ou regroupement	Comptes	Libellé	DANEGAM	Crkale/colv
FV-REMINAT_PH1_CT - REMINAT Phase 1 com 4676	4676	REMINAT Phase 1	00'520 06	90 075,00
FV-PETRELS_CT - PETRELS compte de tiers	4676	PETRELS	97 222,00	97 222,00
FV-REMINAT-PHASE2_CT - FV-REMINAT-PHAS	84676	REMINAT Phase 2	16 436,00	00'0
FV-TUIT-TUIT_CT - Tuit Tuit Compte de tiers	4676	דטוד-דטוד	249 540,00	000
	TOTAL		463.273,00	187/297,00

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT			Compte de résultat prévisionnel	at prévisionnel			
CHARGES	Montanis Budget N-1	Montanta prévelor Cerrection 1-1	Moreorith Bungget hither N	PRODUTS	Mediants Budgather	Mercure pertition dexecution to	Moreann Budges Intertity
Personnel	6 252 028,20	6 152 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00 Subventions de l'Etat	9 150 786,87	8 857 939,76	7 371 663,00
don! charges de pensions civiles*	00'000 009	00'000 009	00'000 009	600 000,00 Fiscalité affectée	00'0	00'0	00'0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 232 571,00	2 000 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00 Autres subventions	525 713,59	06'098 999	251 509,00
Intervention (le cas échéant)	00'000 69	30 996,00	35 000,00	35 000,00 Autres produits	45 314,44	39 257,00	47 941,00
TOTAL DES CHARGES (1)	9 543 599,20	8 182 996,00	8 635 000,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 721 814,90	9 564 057,66	7 671 113,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	178 215,70	1 381 061,66	00'0	0.00 Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	00'0	00'0	963 887,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) +	9 721 814,90	9 564 057,66	8 635 000,00	8 635 000,00 TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 721 814,90	9 564 057,66	8 635 000,00

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Mortanis Budget N-1.	Montants prévision d'exécution N-1	Montant's Budget Inthia N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou notre (4)	178 215,70	1381061,66	-963 887,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	200 000,00	200 000 005	200 000 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	00'0	00'0	00'0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	00'0	00'0	00'0
- produits de cession d'éléments d'actifs	00'0	00'0	00'0
 quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs 	00'0	00'0	0,00
= capacité d'autofinancement (CAE) ou insufficance d'autofinancement (IAE)	678 215,70	1 881 061,66	463 887,00

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

001101							
711 137 00	0.00	172 492,30	0,00 Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	00'0	1 299 977,79	00'0	Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)
129 350,00	2 535 326,79	778 215,70	TOTAL DES RESSOURCES (6)	840 487,00	1 235 349,00	950 708,00	IOIAL DES EMPLOIS (5)
00'0	00'0	00'0	Agriculation of the state of th	on's		-	IN OIC IGNS SEG LATOR
no'n		000	0,00 Augmentation des dettes financières	00'0	00'0	00'0	Remboursement des dettes financières
000	000	00'0	Aufres ressources				
00'0	00'0	00'0	376 600,00 Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	376 600,00	1 235 349,00	on'any oca	
129 350,00	654 265,13	100 000,00	Financement de l'actif par l'Etat	•			
00'0	99,190 186 1	01,612.010					loweriesements
	1 884 064 66	678 215 70	463 887,00 Capacité d'autofinancement	463 887,00	00'0	00'0	Insuffisance d'autofinancement
			では、本づきないのは、東京にはは、地域の	The second of th	2000年の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の		
Montante Bodges Inffasi N	Montant priorion dexection Mr.	Kenana Bugarike	RESSOURCES	Montants Budget Initial N	Montants prévision d'exécution N-1	Monten's Budget N-1	ENPLOS
	The result of the second second	新发表 100 miles 100 miles		のなるとなるというない	"新工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工工	Contract Contract Contract	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

INIVERTIMIES OF IN THE SOURCE
Allocation final at TDECONDED
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE BOIL EMENT
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT
Variation of a Trescreme: Abondement (i) of Precevement (ii)
331 233 98
Vadation du BESOIN en FONDS DE ROLLI EMENT FONDS DE BOLLI EMENT - TRESOBÉRIES
Vanation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)
Medical and Colling of the Colling o
Walking Books Ast
一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个

Montant issu du tableau "Equilibre financier"

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

TABLEAU 8 Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

The second secon	Alle lenies a N			7.1.	ST CALL	I A I C
Position de financement des opérations fléchées en début dexercice (a)	000	00'0	-1217128,35	4.247.128,35		
Recettes fléchées (b)	00'0	668 281,86	00'0	00:00	00:0	888784765
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée	0,00	129 350,00	00'0	00'0	00.0	129 350 00
Financements de l'Etat fléchés	00'0	239 481,66	00'0	00'0		239 481 66
Autres financements publics fléchés	00'0	251 509,29	00'0	00'0		251 509 29
Recettes propres fléchées	00'0	47 940,70	00'0	00'0		47 940 70
						215
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	00'0	1 885 410,00	00:0	00:0	000	AND
Personnel	7.6					CONTRACTOR RESIDENCE
AE=CP	00'0	529 000,00	00'0	0.00	00 0	529 000 00
Fonctionnement						20,000 000
AE	00'0	994 765,00	00'0	0.00	000	994 765 00
do	00'0	1 120 810,00	00,00	0.00		1 120 810 00
Intervention						20,000
AE	00,00	00'0	00'0	00'0	00.0	000
CP	00'0	10 800,00	00'0	00.0		10 800 00
Investissement						20,000
AE	00'0	43 800,00	00'0	0.00	00 0	43 800 00
90 90	00'0	224 800,00	00'0	00'0		224 800 00
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations	000	4,217,128,36	0.00	000		4 947 400 92
fléchées (b) - (c)		Security and Colored Colored		は 一般の	のは、一般の一般の一般の一般の一般の一般の一般の一般の一般の一般の一般の一般の一般の一	

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

le	TO S	SERE CHAIR
0.0	00	12(17/128,31
		8
		8
200		
00	8	98
Ó	ŏ	41247/128336
ion		247
érat		7
0		
due		
cha	000	88
de		4217128,9
inal		124
ref		
dili		
équ 0		10
erl	00	1217 (28,36
érifi		
le v		육
etc		
erm		N. J. S.
00	8	28/
art	0	128
Je C		1217128,30
ono		7
Sec		
ette		
0,00	0,00	98
tio		
oéra		
ro		表面是
l pa		
due		
divi		V
TIN	oar	S
Suiv	l se	(ma)
un	ncé	S00
Jinc (D)	fina	ich
d n	(S)	Stil
Sch	nen	<u>.</u>
tat Siff	SS 01	6 173(
lon	call	do
filis) (Qe	des
n a	erle	ent
ism	ésore s (e)	9)- -(e)
gan	fre Ses	d)
l'or	s de	e financement des opérations fléchées en fin c) + (d) - (e)
où	lon. s fle	85 -(
4u cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération. 4utofinancement des opérations fléchées (d).	cettes flé	Position de finan L'exercice a) + (b) - (c) + (d)
Au	Op	Pos d'e

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÈRANT

Sulvi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de palement et des recettes

A. Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de palement

	The second secon	BE STREET, STR
	AND HERED	ACCORDANCE ACTIONS COMMENCE COMMENCE
	(2)	(4)
	1 500,00	000
Column C	00'0	00'0
Column C	00'0	000
Column	0,00	000
	00'0	000
Column C	00'0	000
	00'0	0.00 A. As
Decision Decision	00'0	000
Decision Decision	0000	00'0
100 100	0,00	818
100 100	0.00	2 2
10 10 10 10 10 10 10 10	90'0	9
10 10 10 10 10 10 10 10	30 000,00	
Column C	00'0	
14 14 14 14 14 14 14 14	8	
Column C	De Chiescopia	ě
10 10 10 10 10 10 10 10	8	-
Column C	8	
Column C		- 1
10 155,700 10 10 10 10 10 10 10	8	ı
Column C	2	self.
Column C	2 5	1
1	2 5	1
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	000	1
1	00 Second	192
14 15 15 15 15 15 15 15	8	1
Column C	8	1
1,000 1,00	00'0	П
1,000 1,00	00'0	
1400.00 1400	表情報の23 245.00 製品製品	P
0.00 0.00	4 500,00	1
CONTROL CONT	00'0	8
Color Colo	0,00	000
1,000 1,00	0.00	000
	0000	100
Columbia Columbia	00'0	3 8
Column C	00,000	3 3
Columbia Columbia	0,00	8
100 100	0,00	8
12 002/00 12 00200	90'000 XC	80
12 0 10	25.000,00	8
1,000 1,00	132 000,00	81
1400.000 1400.000	0.00	8
1200.00 1200	3.600,00	8
25 00500 25 000000 25 000000 25 00000 25 00000 25 00000 25 00000 25 00000 25 00000 25 0000	00'089 081	226
13 00,00 12 00,00 13 00,00 10 0,00 1	53 000,00	
Control of the cont	78 300 00	0
1,200,000 1,20	000	
1,10,10,10,10,10,10,10,10,10,10,10,10,10	2000	1
13 module 13 module 15 m	00,002 1	1
Columbia Columbia	132 560,00	8
Columb C	00'0	0,00
10000 100000 100000 100000 10000 10000 10000 10000 100000	00'0	00'0
11 000,00 11 0	00'0	00'0
1 (101) D	31 000 00	900
100 100	THE PART OF THE PA	TOTAL PROPERTY.
22 450, 22 4	At many	000
00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'	22-450.00	000
00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	000	200
	no'a	5

	759 769,00 0,00 3 000,00 30 000,00 22 136,19	97 840,00 0,00 0,00 87 840,00 16 000,00	97 840,00 0,00 0,00 0,00 97,840,00 26 600,00	00'0 00'0 00'0	348.00 348.00	346 90		0,00	0,00 27,940,00 0,00 0,00 27,946,38	00'0 00'0	373 000,00 0,00 0,00 0,00 1,000,00 14 000,00			312.000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 312.000,00 312.000,00	0000	00.0 00.0 00.0 00.0 00.0 00.0		0 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0
	0,00	0,00	0,00	00'0	14.00	695 Parties (148		0,00	0,00	00'0	0,00	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	0,00	00'0				00'0
	20 000,00	00'0	00'0	000	300	20.00	00'00	0000	00'0	00'0 00'0	20 000,00		0,00	0000	0000	00'0	00'0	0000
2	を記される	563 831,52	544 918,46	0,00	928 80	20 00	治の意味	0,00	0.00	00'0	00'0	A CONTRACTOR					3.00 M	0,00
7		77,000,000 27,000,000	77 000,00	0,90	994 765,00	994 785,00	Account to	16.200,00	16 200.00	8 8	1 120 818,00			622 232,50 622 639 636,30 636	556 391,80	163 006,00 153 060,01	150 6	13,00 150 633,0
The Street of	CM(1173)	3 827 785,08	3 346 183.34	0,00	43 840,00	43 800,00	A CONTRACTOR	1 653 295,84	1 807 509,20	90'0	224 880,08		2 2	98 000,000 88	000 000 86	00'00	0,00	9,00

en AE ou en CP de N-1 sur N. * A l'occasion du budget inilial N, cette colonne enregistre les repro

B - Prévisions de recettes

	TANC		00'0	00'0	10 262.70	10 252,70	34 481,06	86 117,19	100	220 598.85	25 000,00	00'0	10 278 00	35 278.00	104 350,00	00'0	000	104 350,00	24 500,00	00'0	00'0	24 509,00	000	00'0	8 400.00	8 400,00	74 000,00	00'0	00'0	74 000,00	45 000,00	00'0	0.00	45 000,00	27 500,00	00'0	000	27 800 80	00'0	25 000 00		19 000,00
Prévision N	Encelspannen prévis en N	(20)	00'0	8		がいる。			9	AND WASHING		Q		の地名の西部は			0	というと		0		為社会學者		9		をおりるとは				ない。				生人ではいる				SECURIORISM	No. of Contract of			-
Pré	Encalesaments des ennises antériernes à N	(18)		23 946,30	00'0	23 946,30	27 557,40	00'0	000	2000年11 557.40	1660 251,57	00'0	00'0	1 640 251,57	104 350,00	22 500,00	000	128 830,00	183 945,24	00'0	00'0	PS (183, 945, 24	00'0	00'0	00'0	00'0	290 989,00	00'0	00'0	290 899,00	45 000,00	00'0	00'0	45 000,00	00'0	00'0	00.0	OF BUILDINGS OF STREET	00'0	0.00	- 41-	00'0
Prévision	Financement de Topération	(18)	00'0	34 200,00	00'0	34 209,00	62 036,56	91,711 381	00.0	A 155,85	1 685 251,00	00'0	00'0	1,685,251,00	208 700,00	22 500,00	000	231,200,00	735 780,97	00'0	0,00	735 780,97	00'0	00'0	8 400,00	9 400,00	1 163 996,00	00'0	00'0	1,163,996,00	00'000 06	00'0	00'0	00'000 06	00,018 63	00'0	000	63 910.00	00'0	100 000,00		38 000,00
	Nebres	The second secon	Financement de l'Etat*	Autres financements publics**	Autres financements***	Total A103-F2 Life+ BIODIV'OM (2018-	Financement de l'Etat*	Autres financements	Autres financements***	Total A503-F1 Sentié Fah'ame - GAL	Financement de l'Etat*	Autres financements publics**	Autres financements***	4 Secteur Ouest: Nouvelle	Section Fet - Financement de l'Etat	Autres financements	Autres financements***	*Total A611-F6 Secteur Est : Plateau	Financement de l'Etat*	Autres financements publics**	Autres financements***	Total FV-PETRELS Projet Petrels	Financement de l'Etat*	Autres financements -	Autres financements***	Total A309-F3 LENA GMF conv 2021	Financement de l'Etat	Autres financements publics**	Autres financements***	Total FV-REMINAT-PHASE1 Projet	Financement de l'Etal*	Aulres financements publics**	Autres financements***	fotal A401-F2 Elaborer le plan paysage	Financement de l'Etal*	Autres financements	Autres financements***	Total DAF-MAEC2024	Financomont de l'Etal*	Autres financements	publics	Autres linancements
	Opération	SECTION AND PROPERTY.	A103-F2	BIODIVOM	(2018-2023)	Total A103-F	A503-F1	Sontid Fah'âme -	GAL Sud	Total A503.	L Landon		Mondaid	Total A611-F4	Section Fet	Pateau	enbiuuse	Total A611-	٧٠.	RELS	rojet Petreis	Total FV-P	309-F31	14.	1202 VAG	Total A309-F	HASET		hasel	Total FV-RE	401-F21 F		A Daysage	otal A401-F2		MF- A		Total Total	-	و	opie	-

Encalesaments.	(23)	000	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	000	000	90'0	00'0	00'0	00'0	0.00	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	900	00'0	00'0	00'0	000
antitis Encalements Exception	(22)	000	00'0	00'0	06'0	000	000	00'0	00'0	00'0	0.00	0,00	00'0	00'0	00'0	100 mm 100 mm	263 667,00	00'0	00'0	263 667,00	00'0	00'0	00'0	00'0	399 000,00	00'0	00'0	399 000,00	an'n	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	0,00	00'0	15 867,00	00'0	15 587,00
Encettagements ordina ser (NE)	(21)	6,00	00'0	00'0	0,00	000	orio	00'0	00'0	00'0	000	0,00	00'0	00'0	00.00	00'0	263 667,00	00'0	00'0	263 667,00	00'0	00'0	00'0	00'0	400 000,00	00'0	00'0	400 000,00	3	00'0	00'0	00'005 12	00'0	00'0	27, 500,00	00'0	15 000,00	00'0	15 066,06

GMF 2024	GMF 2024 Publics** GMF 2024 Autres financements*** CFAL-PNA Financement de FEII*	9,00 5 200,00 55 200,00 20 000,00	0,00 5 200,00 25 290,00	0,00	00'0	00'0	0 0
petrels - DEAL-PNA petrels	rels - Autres financements -Autres financements rels Autres financements*** Total DEAL-PNA petrels - DEAL-PNA		0,00		00'0		7 6 8 6
ADEME- JDN2024-27	Financement de l'Etat* Autrea financements publics** Autres financements***	00'0	00'0	40 392,10	00'0	00'0	o o o
of the Jac Tota	Total ADEME JON 2024-27 St total financement de Tetat Sa total autres financements publics	4 078 678,63 4 078 678,63 442 826,19	2 348 103,21	40,392,10 368 831,66 251 569,29	90,00 891 187,00 15 000,80	0,00 682 687,00 15 887,00	(g) (g) (g)
	Ss total autres [financements	61 600,000	5 200,0e	47 940,70	96'0	0,00	o'

company of Peter Bank	Bliefits de l'Etat lieche	
Georgia office for floor	I, IISCAING GIIGCIGO, IMBILL	
ree forgements do ICh	nes intericonomis de l'Eta	
in Comercianismos of	Da d'Illyeallasellelle, pu	, e
Cubinotion pour cham	Sacratinon pour citary	ancamente publice flach
bacon de coorde public	Har yes de sei nes puolic	onte publice at autres fins
a succe police	a mod now is	omegocoris at

Subvention pour charges de service public, subver "Aultes francements publics et aultes financem" "* Recelles propres et recelles propres fiéchés

TABLEAU 10 Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	vea itiau	

SERVICE SERVICES
经验证证明的
E de la companya de l
Flux de
Flux de
Flux de
Flux de l'année



	Nivoquinitial de restas à restaurant de la constant		Bln			
1	Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagem sur exercices antérieurs à N	ents juridiques	1 591 000,00			
-2	Niveau Initial du fonds de roulement		6 354 376,37			
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement		44 216,93			
4	Niveau initial de la trésorerie		6 310 159,44			
4.a	dont niveau initial de la trésorene fléchée		200 000,00			
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		6 110 159,44			
5	Autorisations d'engagement		8 592 015,00			
6. 7. 6.	Résultat patrimonial		063 887 00			
2015年3月7月9月世纪	Capacité d'autofinancement (CAF)		-963 887,00 -463 887,00			
8	Variation du fonds de roulement		-711 137,00			
9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créan immobilisées sans impact budgétaire	ces	0,00			
10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0,00			
	Variation des stocks	+/-	0,00			
	Charges sur créances irrécouvrables	-	0,00			
	Produits divers de gestion courante +					
11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	572 575,86			
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	572 575,86			
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	0,00			
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	0,00			
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	0,00			
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-1 283 712,86			
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorer	ie non	265 976,00			
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-1 549 688,86			
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-1 217 128,35			
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	1	-332 560,51			
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		838 551,86			
16	Variation des restes à payer		-492 161,00			
17	Niveau final de restes à payer		1 098 839,00			
18	Niveau final du fonds de roulement		5 643 239,37			
19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	94	882 768,79			
20	Niveau final de la trésorerie		4 760 470,58			
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		-1 017 128,35			
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		5 777 598,93			

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale

